



Transidentité 2 : Transidentité des mineurs : Quel accompagnement ?

Jeudi 17 décembre 2026

Durée : 3 heures
14h00 – 17h00

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Apprendre à accueillir un mineur trans et sa famille
- Connaître la place des traitements hormonaux voire chirurgicaux
- Connaître les parcours de soins, leurs intérêts et leurs limites

Depuis plusieurs années, la demande d'accompagnement de mineurs trans pose des questions éthiques et des débats passionnels.

Cependant, des études internationales existent ainsi que des propositions de recommandation de bonnes pratiques.

A partir de 16 ans d'expérience, seront abordés les aspects spécifiques de l'accompagnement des mineurs et de leurs familles.



Lieux :

Formation distancielle (zoom)



Public concerné

Cette formation est ouverte à tous les professionnels de la santé exerçant auprès d'enfants et d'adolescents (pédopsychiatres, psychiatres, médecins, psychologues, infirmiers, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs, assistantes sociales, etc...).



Pré requis

Professionnels de santé ayant une expérience professionnelle de soin et d'intervention psychiques auprès d'enfants et/ou bébé et/ou d'adolescents (quel que soit le lieu où s'exerce cette activité professionnelle).

Modalités d'inscription

Inscription individuelle :

Inscription en ligne directement via le site de la SFPEADA www.sfpeada.fr, puis sélectionner l'évènement choisi :

➔ **Transidentité 2**

Inscription formation continue :

Inscription via le bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la SFPEADA www.sfpeada.fr



Tarifs :

- Formation Continue : 150 € HT
- Inscription individuelle : 70 € HT
- Membres de la SFPEADA : 45 € HT

(TVA non applicable, article 293 B du CGI)



Contact :

Patricia CHAMBRY - sfpeada.formation@gmail.com – 06.71.82.86.33



Transidentité 2 : Transidentité des mineurs : Quel accompagnement ?

Jeudi 17 décembre 2026

Durée : 3 heures
14h00 – 17h00

Programme

- 14h00-17h00** Accueil du discours des enfant et des adolescents en questionnement de genre
- Accompagnement des enfants et de leur famille
- Indications et limites des bloqueurs de puberté
- Place des traitements de virilisation et de féminisation
- Y-a-t-il une place pour la chirurgie ?
- Place du regret et de la détransition
- Conclusion

Intervenant

Jean CHAMBRY

Psychiatre de l'Enfant et de l'Adolescent
GHU de Paris, Neurosciences et psychiatrie

Modérateur

Jean Michel PINOIT

Psychiatre de l'Enfant et de l'Adolescent
CHU Dijon

Moyens pédagogiques et techniques

La formation s'effectue distanciel via un webinaire

- **Par des exposés théoriques** correspondant aux spécialités et compétences du formateur : (possibilité de supports powerpoint et de vidéos)
- **Par des exposés** à partir de la clinique : présentations de situations cliniques, de situations méthodes thérapeutiques diversifiées, etc.
- **Par des temps d'échanges** entre participants et avec les intervenants via les chats de discussion

Par l'enregistrement de la session de formation, avec possibilité de la revoir pour les participants.

La formation associe une analyse de la pratique et un apport cognitif reposant sur :

- **Une évaluation de ses pratiques**
- **Une partie de transmission magistrale (diaporama)**
- **Des échanges interactifs avec des experts**

Encadrement de l'action de formation

Les intervenants formateurs sont tous des professionnels expérimentés et reconnus dans le milieu médical dans le domaine qu'ils présentent.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

La loi du 5 septembre 2018, pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation. Pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Patricia Chambry
sfpeada.formation@gmail.com

Evaluation mise en œuvre et suivi

- Évaluation avant la formation et en fin de formation.
- Attestation de suivi de formation mise à disposition de chaque stagiaire.
- Questionnaire de satisfaction
- Certificat de formation